



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/La-place-des-militant-es-de-Greenpeace-n-est-pas>

Réseau Sortir du nucléaire > Presse > Nos communiqués de presse > **La place des militant·es de Greenpeace n'est pas en prison ! Soutien aux 9 de Cattenom**

29 octobre 2019

La place des militant·es de Greenpeace n'est pas en prison ! Soutien aux 9 de Cattenom

Le 12 octobre 2017, des militant.es de Greenpeace ont pénétré dans la centrale nucléaire de Cattenom (Moselle) et déclenché des feux d'artifice au pied de la piscine d'entreposage. Ils entendaient démontrer ainsi la vulnérabilité de cette installation qui n'est même pas bunkérisée.

Suite à cette action, huit militant.es et un salarié de Greenpeace ont été jugé.es à Thionville. Sept ont été condamné.es à des peines de prison avec sursis et deux à deux mois de prison ferme. À l'approche de leur procès en appel, qui aura lieu le 30 octobre à Metz, le Réseau "Sortir du nucléaire" réaffirme son soutien à ces personnes et dénonce les sanctions qui pèsent sur elles.

Il est révoltant que des militant.es qui ont participé à une action de désobéissance civile pour dénoncer un risque puissent se retrouver en prison. Dans le même temps, un exploitant nucléaire qui pollue au quotidien et met population et travailleurs en danger n'écope que de sanctions dérisoires [1] lorsqu'ils enfreint la loi ! Pire : EDF se permet même de bafouer des demandes de travaux post-Fukushima de l'Autorité de sûreté nucléaire sans encourir aucune sanction [2] !

Le Réseau "Sortir du nucléaire" s'inquiète vivement de cette criminalisation des militant.es antinucléaires, qui s'inscrit dans un contexte répressif plus large : harcèlement policier et juridique des opposant.es au projet Cigéo à Bure, répression de plus en plus féroce de l'ensemble des mouvements sociaux... Jusqu'où ira ce mépris pour celles et ceux qui osent dénoncer des risques et s'opposer à la politique gouvernementale pronucléaire et climaticide ?

S'attaquer à des militant.es de Greenpeace ne trompe personne : ce n'est pas des 9 de Cattenom que provient la menace, mais bien de la présence et du fonctionnement des installations nucléaires elles-mêmes. Ce risque est d'ailleurs considérablement aggravé par le choix de privilégier la rentabilité à court terme, quitte à rogner sur la maintenance, pratiquer le dumping social avec les prestataires et continuer à utiliser des équipements en fin de vie. Et ne parlons pas de la fuite en avant catastrophique qu'EDF prétend nous imposer, en projetant de construire six nouveaux réacteurs EPR avec l'approbation du gouvernement. Voilà celles et ceux qui mériteraient de figurer sur le banc des

accusés !

Nous invitons nos sympathisant.es à [affirmer leur soutien à Greenpeace](#), devant le tribunal ou sur les réseaux sociaux.

Notes

[1] Pour EDF, déverser de l'acide sulfurique dans une rivière (comme cela s'est passé à [Chooz](#)) ou polluer les eaux souterraines (comme cela s'est passé à [Penly](#) ou [Golfech](#)) ne conduit qu'à quelques milliers d'euros d'amende !

[2] <https://www.sortirdunucleaire.org/Normes-post-Fukushima-EDF-negligente-l-ASN>